

DEMANDE DE DÉROGATION Enfants non-jacquolandins

1 - Renseignements sur les enfants pour lesquels une dérogation est sollicitée

Nom	Prénom	Date de naissance	Classe et école fréquentées actuellement

2 - Ecole demandée

Date d'admission souhaitée

3 - Nom et adresse des parents

Tél. fixe : ___/___/___/___/___ Tél. portable : ___/___/___/___/___ Email :@.....

4 - Motifs de la demande de dérogation :

- Ecole sur le trajet domicile-travail
- Frère ou soeur déjà scolarisé(e) dans cette école
- Famille ou proche à proximité pour venir chercher l'enfant après l'école
- Assistante maternelle à proximité
- Autre motif. A détailler :

📌 IMPERATIF : Joindre l'imprimé par lequel le Maire de la commune de résidence autorise la scolarisation à Saint-Jacques-de-la-Lande et donne son accord pour la participation aux charges intercommunales

Date: ___/___/___

M. ou Mme.....

Signature

La demande est à adresser à : Monsieur le Maire – Ville de Saint-Jacques-de-la-Lande – Direction solidarité éducation enfance jeunesse - 1 rue François Mitterrand - 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande ou par mail : education@st-jacques.fr

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à la Direction solidarité éducation enfance jeunesse : ☎ 02 99 35 21 23